

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rémi Paré-Beauchemin

<https://www.cadre21.org/membres/c7d6f88c687fd63be45c3c55>

Date d'obtention : 2024-02-16 18:06:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important d'agir rapidement. Il ne faut pas tenter de consulter les photos. Il est important de suivre le protocole de la trousse SEXTO, lequel a été réfléchi pour être efficace, rapide, bienveillant envers les victimes, tout en étant utile pour les démarches judiciaires. Si nous croyons être en présence d'un acte malveillant, il faut rapidement appeler le service de police. Il est important de confisquer tout appareil sur lequel nous croyons que des images à caractère sexuel peuvent se retrouver afin de limiter leur propagation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

En m'appropriant davantage la trousse SEXTO, je pourrai suivre clairement les démarches et les recommandations qui s'y trouvent, par exemple remplir la grille d'évaluation de l'incident pour évaluer la situation et guider les prochaines démarches, confisquer tout appareil sur lequel je crois qu'il peut y avoir des photos intimes et les mettre dans les sacs scellés de la trousse SEXTO, contacter le service de police pour dénoncer la situation et pour leur prise en charge (sensibilisation ou enquête), ainsi que contacter les parents des élèves impliqués pour leur expliquer la situation, les démarches et leur remettre la documentation qui les concerne dans la trousse SEXTO. Offrir des ressources externes additionnelles pour les jeunes impliqués et leur entourage (ex.: famille).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas consulter les photos intimes. Intervenir rapidement. Confisquer tout appareil sur lesquels je crois qu'il peut y avoir des images intimes afin de limiter leur propagation. Évaluer l'intention derrière le geste (acte impulsif ou malveillant) afin de guider les démarches. Adopter une approche bienveillante et rassurante. M'assurer de suivre les étapes de la trousse SEXTO et d'informer le service de police au moment approprié. M'assurer de la confidentialité du dossier et demander aux élèves impliqués de la conserver également. M'assurer de respecter mes obligations déontologiques lors de l'utilisation de la trousse SEXTO. Offrir des ressources externes additionnelles pour les jeunes impliqués et leur entourage (ex.: famille).



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf